

Le 12 octobre 2009

Analyse par domaine

Domaine	Activités de type A (obligatoires)	Activités supplémentaires (facultatives)	Commentaires
1 - Activités internationales	Répondre aux consultations de la Commission	Mandats au BEUC, à la GCEC ou autres institutions Européennes Régularité et fiabilité des comptes rendus	Les mandats sont en nombre très limité, et les mandats représentent toutes les associations
2 - CNC et instances nationales d'échanges et de négociation	Participer activement aux GT du CNC Répondre aux consultations des autorités de régulation Propositions pour la DNO de la DGCCRF Participer à des représentations des consommateurs auprès des professionnels, et notamment avec les médiateurs	Participer aux audiences parlementaires, et avoir des rapports officiels avec des parlementaires Participer aux activités de normalisation	
3 - Communication externe sur les questions de consommation	Site internet mettant à disposition du public des informations pertinentes et actualisées Communiqués de presse, seul ou avec d'autres Conférences de presse tous médias nationaux et régionaux	Organisation de colloques, de conférences de presse et de séminaires Reprises de presse nationale et locale	La publication d'un journal distribué en kiosque est une activité professionnelle disqualifiante (selon loi du 31/12/1971) Les médias régionaux ont une diffusion plus importante que les nationaux
4 - Activités inter associations	Collaboration dans les réponses aux consultations, dans la communication externe, dans le lobbying	Formalisation et structuration de groupements permanents pour des activités identifiées	Faut-il proscrire les alliances électorales (cf. le rapport LAURENT) qui se font au détriment de la compétence ?
5 - Tests comparatifs	Etudes et enquêtes	Réaliser, reprendre et diffuser des tests comparatifs	La réalisation de tests nécessite des moyens professionnels.
6 - Formation interne	Organisation de sessions de formations de bénévoles et permanents dans des domaines liés à la consommation		Ceci peut être réalisé en coopération avec d'autres associations (ASSFORM) au niveau national ou local Les critères quantitatifs sont à moduler. A noter que le nombre de stages dépend beaucoup de l'activité du législateur, et que beaucoup de sujets techniques concernent une audience limitée

Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques

Agréée comme Organisation Nationale de Consommateurs depuis un arrêté ministériel du 9 octobre 1987
28 Place Saint-Georges, 75009 PARIS - Tél : 01 48 78 81 61 - Fax : 01 48 78 07 35 - E-mail : cnafc-conso@afc-france.org

Informations consommateurs : - <http://conso.afc-france.org>

Domaine	Activités de type A (obligatoires)	Activités supplémentaires (facultatives)	Commentaires
7 - Soutien au réseau	Site Intranet avec fiches techniques Publication interne contenant > 20 % d'informations conso Soutien aux représentations locales en face des professionnels	Expositions et conférences itinérantes	
8- Activités de représentation locales	Néant	En réponse aux sollicitations des professionnels	Il faut désormais parler de régions
9 - Coopération transfrontalière	Néant	XXXXX	N'intéresse qu'une partie des antennes
10 - Accueil des consommateurs	Tenue de permanences physiques Accueil téléphonique avec prise de RV Correspondance et e-mail		Attention aux critères non significatifs : les chiffres proposés doivent être revus. La proportion de sollicitations qui parviennent directement à la tête du réseau est en augmentation rapide. Beaucoup de problèmes peuvent être réglés à distance, mais la capacité d'accueil sur RV est nécessaire.
11-1 – Traitement des litiges / Médiation	Recherche prioritaire de médiation	Participation aux échanges avec les médiateurs	La médiation est plus discrète, plus rapide et moins coûteuse que l'action en justice. Elle nécessite d'être encadrée par des règles claires.
11-2 - Traitement des litiges / juridiction	Néant	Actions en justice	Attention aux actions en justice menées dans le seul intérêt médiatique de l'association
12 - Education du consommateur	Publication de produits d'éducation à la consommation primés par l'INC Activités dans la prévention des AcVC Initiatives d'éducation à la consommation dans les domaines de la gestion du ménage, de l'alimentation, de la consommation durable	Intervention dans des établissements d'enseignement	